

Camille Foulloy, 18 ans, bagnard en Nouvelle-Calédonie

Par Véronique Tison | Nouvelle-Calédonie (988) | 15.05.2024 | [Un ancêtre Une histoire](#)

En voulant étoffer la fiche biographique d'une de mes arrière-grands-mères (du côté maternel), j'ai effectué une recherche approfondie de l'état civil concernant ses parents. J'ai ainsi découvert que son père avait contracté un précédent mariage et que trois fils, dont deux décédés peu après leur naissance, en étaient issus. Le dernier, donc un demi-frère à cette arrière-grand-mère, Désiré Octave Camille Foulloy, est né en 1862 à Faverolles dans la Somme, et son acte de naissance indiquait son décès en 1929 à Bourail en Nouvelle-Calédonie... J'ai immédiatement pensé au bagne et je suis donc parti à la recherche d'informations sur cet arrière-grand-oncle dont personne de la famille n'avait jamais entendu parler. C'est ainsi que je découvris un secret de famille - et une tranche de l'histoire de France concernant la politique de colonisation et la mise en place de la relégation au XIX^e siècle ⁽¹⁾ ([CAMILLE-FOULLOY-BAGNARD.html#footnote-001](#)).

L'auteur



(https://www.rfgenealogie.com/sites/rfg/files/styles/media_contenu/public/medias/dossiers/mortreux_jackie.jpg?itok=fH1P6Ntu).

Picard né à Montdidier dans la Somme en 1955 (« un 12 août comme l'illustre natif de cette ville, Antoine Parmentier »), Jackie Mortreux suit d'abord une formation de psychologue clinicien puis, dans les années 1980, se lance dans une carrière d'auteur-compositeur-interprète sous le pseudonyme de Gil Cerisay. Il officie ensuite comme responsable formation dans un grand cabinet d'audit et de conseil pendant 23 ans, et coule désormais une retraite heureuse dans la région de Marennes-Oléron (Charente-Maritime). « Comme beaucoup, j'ai plongé dans la généalogie pendant le confinement et j'ai découvert des ancêtres avec un destin de vie très surprenant, dont Adrienne du Quesne, une aïeule en ligne directe au 11^e degré dont les ascendants appartenaient à l'ancienne noblesse », nous raconte-t-il.

Par ailleurs, militant pour les droits LGBT dès les années 1970, Jackie Mortreux s'est lancé dans une recherche des sources généalogiques sur l'homosexualité, un travail pour l'instant personnel mais qui pourrait donner lieu à une publication plus tard (lire [le dossier à ce sujet \(/dossiers/genealogie-et-homosexualite-une-realite-a-mieux-considerer\)](#), auquel a contribué Jackie Mortreux). V. T.

À la naissance de Camille, le 11 mai 1862 à Faverolles, son père, Lucien Foulloy, est garde-champêtre et sa mère, Marie Watelin, gantière. Elle meurt en 1865 quand il a 3 ans. Lucien Foulloy se remarie en 1868 avec Céline Broyard, qui donne à Camille deux demi-sœurs : Juliette née en 1872 et Eugénie, mon arrière-grand-mère, en 1882.

Intrigué par le décès de Camille à Bourail, je lance une recherche sur [Gallica](#) (<https://gallica.bnf.fr/>) et j'ai la surprise d'obtenir 68 résultats, dont la plupart correspondaient bien à mon arrière-grand-oncle, parmi lesquels de nombreux articles de journaux. Il était tout de suite apparent qu'il était question d'un procès en assises !

L'assassinat de la rue de la Fontaine-au-Roi

En 1880, Camille a 18 ans. Un journal ([Gil Blas du 16 juin 1880](#)

(<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7519136n/f2.image.r=foulloy>)) indique qu'il a quitté Piennes, son pays (le village de Piennes-Onvillers, à côté de Faverolles), le 13 mai 1880, pour venir travailler à Paris. Il est placé le 15 mai 1880 chez un marchand de vin au 62 de la rue de la Fontaine-au-Roi dans le 11^e arrondissement. De nombreux autres journaux parlent de « l'assassinat de la rue Fontaine-au-Roi » dont [Le Figaro du 16 juin 1880](#)

(<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2774970/f5.image.r=foulloy>) : j'apprends que le marchand de vin a été assassiné dans sa cave pour être volé et que les soupçons se sont portés immédiatement sur son nouveau commis, Camille Foulloy, qui d'après les témoignages du voisinage serait en fuite pour l'Allemagne !

De fait, Camille prit un train à la gare de l'Est pour Strasbourg (alors allemande) avec l'idée d'aller « chez les Prussiens » comme il l'a déclaré à une connaissance qu'il a croisée. Dans la capitale alsacienne, il mène grand train pendant deux jours, mais, « habillé tout à neuf, avec une montre en or » et en même temps blessé à la main, il se fait remarquer par un commerçant qui avait lu dans le journal l'histoire de l'assassinat. Il est arrêté au sortir d'une visite de la cathédrale, puis extradé vers la France.

Un premier procès s'ouvre à Paris le 14 août 1880 mais il est interrompu car le dossier d'extradition de l'Allemagne vers la France n'est pas complet. Les différents comptes-rendus parus dans la presse m'apprennent qu'entre 3 et 17 ans, Camille a été placé chez plusieurs agriculteurs qui le renvoient pour vol ou mauvaise conduite. Toutefois, il savait lire et aimait beaucoup les romans. Il en faisait la lecture à son patron, M. Joubert. Il s'est aussi fait envoyer de Faveroles un livre ayant pour titre *Les brigands célèbres...* Son patron, M. Joubert, ayant perçu son manque de probité, l'avait licencié le 13 juin mais il l'avait gardé à son service jusqu'au 16 pour lui payer un mois de salaire complet.

Le deuxième procès se déroule le 29 octobre 1880 devant la cour d'assises de Paris et il est condamné à mort. Le 3 novembre, il signe un pourvoi en cassation à sa prison de la Roquette où il est enfermé, à l'ombre de la guillotine qui s'y trouve depuis le 29 novembre 1851. Le pourvoi est rejeté. Par décret présidentiel du 8 mars 1881, sa condamnation à mort est commuée en travaux forcés à perpétuité pour assassinat suivi de vol. En attendant son départ pour la Nouvelle-Calédonie, il reçoit une formation d'effilocheur. Suite à un échange avec Louis-José Barbançon, l'auteur du formidable *Mémorial du bagne calédonien* ⁽²⁾ ([CAMILLE-FOULOY-BAGNARD.html#footnote-000](#)), j'apprends que ce métier était exercé au dépôt du bagne de Saint-Martin-en-Ré. Cela consiste à effilocheur les déchets de laine ou des chiffons destinés à faire de la pâte à papier.

Quatre mois plus tard, le 8 juillet 1881, Camille Foulloy embarque sur *Le Navarin*. Le bateau arrive en Nouvelle-Calédonie en octobre 1881, ce convoi est le n° 77. à son arrivée au bagne, son matricule est le 12815 ; le 14 juillet 1917, il deviendra le 13380.



Le « Navarin » qui transporta le bagnard Camille Foulloy en Nouvelle-Calédonie.

Une terre et un mariage

Sa fiche (http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/osd/?dossier=/collection/bagne/H2507/&first=FRCAOM13_COLH78_0083_049&last=FRCAOM13_COLH78_0083_051&title=RegCal%C3%A9donie) dans le registre matricule des bagnards, **accessible sur le site internet des Archives nationales d'outre-mer (Anom)** (http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/bagnards_dossiers_individuels/), contient sa description physique et quelques autres informations : il mesure 1 m 67, il est châtain et la couleur de ses yeux est « roux » ; il a une grande bouche et un menton à fossette ; son visage est long et son teint pâle ; comme signe particulier, il arbore une cicatrice à la main droite - conséquence de la lutte avec son patron lors du crime.

Il est célibataire et catholique. Son niveau d'instruction est l'école primaire. Il possède 7,74 francs en espèces.

Il est envoyé à Bourail, communauté agricole de la pénitencière.

Au niveau de sa conduite et des punitions infligées, il est indiqué « néant ». On sait que depuis 1880, les châtiments corporels ont été interdits. Toutefois, son dossier indique qu'il a été condamné le 9 mai 1882 à 20 ans de travaux forcés pour complicité de vol. Cette condamnation fut par la suite réduite à cinq ans puis ce reliquat lui-même supprimé.

Le 24 septembre 1884, il est classé « 1ère classe » (le meilleur statut). Il est alors proposé pour une commutation de sa peine à 10 ans de travaux forcés, apparemment sans suite. Elle fut réduite à 20 ans, puis totalement supprimée par décret du 21 août 1924.

La fiche indique aussi qu'il a obtenu une concession de terre le 27 mai 1890, le lot 23 (Bourail comptait 460 concessions) qui faisait 6 ha 99 a. La concession devint définitive par acte du 22 juin 1927, deux ans avant son décès.

DÉPÔT DES CONDAMNÉS
AUX TRAVAUX FORCÉS.

Le nommé **Foullloy Desiré Octave**
Camille

NUMÉRO MATRICULE
DE LA C
12815

écroué sous le n° **7088**, fils de **Pierre Louis Lucien**
et de **Marie Esther Célestine Hatelin**
né le **11 Mai 1862** à **Paroisses**
arrondissement de **Montdidier** département de **la Somme**
domicilié à **Paris** arrondissement **au 1er**
département de **la Seine**; ayant exercé, avant son arrivée au
Dépôt, la profession de **Domestique**
condamné le **29 8^e 1880** par **les assises de Paris**
à **10 ans**, commués en celle **ans de 5**
travaux forcés pour **à perpétuité pour assassinat**
par décret du 8 Mars 1884

Entré au Dépôt le 31 Mars 1884

cond. 9 mois 22 J. d'ag. N.C. à 20 ans det. f. B
aux frais ps. Complicité de vol.

Décédé à Bourail
le 8 avril 1929.

DATE DU REJET DU POURVOI.
10 2^e 1880

Embarqué le **7 juillet 1887** sur le
à destination de la **Nlle Calédonie Nouvauin**

SIGNALEMENT
AU MOMENT DE LA SORTIE DU DÉPÔT.

Taille d'un mètre **070** millim.
Cheveux **Schatains**
Sourcils **Schatains**
Front **haut**
Yeux **roux**
Nes **fort**
Bouche **grand.**
Menton **à fossette**
Barbe
Visage **long.**
Teint **pâle**
Signes particuliers : **Cicatrice**
à la main droite

RENSEIGNEMENTS DIVERS.
Marié, célibataire, veuf. — Nombre des enfants
Catholique

3) Fichier matricule de Camille Foullloy qui mentionne son décès en 1929 (Archives nationales d'outre-mer, cote H2507).
Crédits : ANOM

Le 11 août 1892, Camille, cultivateur de 30 ans, a épousé à Bourail Louise Delphine Charpentier, 33 ans, native de Vichères dans l'Eure-et-Loir. Sans famille et sans domicile fixe, elle avait été condamnée le 10 mars 1886 par le tribunal correctionnel de Chartres à quatre mois de prison et à la relégation pour vol. Elle a embarqué le 6 décembre 1887 sur le Magellan (convoi n° 100) et est arrivée en Nouvelle-Calédonie le 5 mars 1888.

Les bans furent publiés à Bourail les 5 et 12 juin 1892. Il n'y a pas de contrat de mariage et les témoins sont des employés du bagne, trois surveillants militaires et le garde magasin du corps des comptables, qui officient aussi aux trois autres mariages du jour.

Il ne semble pas qu'il y ait eu des enfants nés de cette union et Louise Charpentier meurt à Bourail en septembre 1915. Mon arrière-grand-oncle y décède le 8 avril 1929 à 66 ans.

J'ai l'espoir de pouvoir faire un jour un voyage en Nouvelle-Calédonie pour découvrir le lieu où il aura vécu la plus grande partie de sa vie. D'ici là, je serais heureux d'échanger avec des descendants de bagnards de Bourail qui peuvent me joindre à l'adresse jackie.mortreux@gmail.com (<mailto:jackie.mortreux@gmail.com?subject=Bagnards%20de%20Bourail>).

(1) [\(CAMILLE-FOULOY-BAGNARD.html#footnote-001-backlink\)](#). La loi du 27 mai 1885, dite loi sur la relégation des récidivistes, entraîne l'internement perpétuel sur le territoire des colonies ou possessions françaises » des délinquants et criminels multirécidivistes.

(2) [\(CAMILLE-FOULOY-BAGNARD.html#footnote-000-backlink\)](#). Louis-José Barbançon, *Le Mémorial du bagne calédonien* (2 vol.), Au vent des îles, 1 096 pages, 2020.

Retrouvez ce dossier dans nos publications : [Magazine n°272](#).

Mots-clés : [Affaires criminelles](#), [Bagnard](#), [Justice](#), [ANOM](#), [Nouvelle-Calédonie](#), [Presse ancienne](#), [Gallica](#), [Bagne](#).